

MODERNISATION ET EXTENSION DU STADE NAUTIQUE FRANÇOISE CLAVERY-BOUYSSON



Contexte

En 2016/2017, un schéma directeur des équipements sportifs est lancé pour **éclaircir les politiques sportives communales et intercommunales**.

Les élus communautaires adoptent en 2009 un projet de territoire qui vise à **développer la pratique sportive** et **permettre l'accès aux installations pour le plus grand nombre**. Le projet d'Agglo, adopté quant à lui en décembre 2018, ambitionne une « **agglomération avec un haut niveau de service pour tous** ».

Le diagnostic réalisé pointe un **déficit en bassin couvert de natation**. Cette carence est aussi identifiée par le schéma directeur du département de l'Isère.

Présentation du stade nautique

Année d'ouverture : juin 1967 (avec plusieurs phases d'aménagement depuis)

Deux bassins couverts :

- Un bassin de 25m x 10m
- Un bassin d'apprentissage de 12,5m x 6m

Trois bassins extérieurs :

- Un bassin olympique
- Un bassin loisirs
- Une pataugeoire

Le stade nautique en chiffres

Nombre de jours d'ouverture : 350 environ

Fréquentation annuelle : 110 000 à 130 000 usagers

Plages d'ouverture :

- De 8h à 22h en hiver
- De 10h à 19h30 en été

Détail par semaine :

- 36h30 pour les scolaires
- 30h pour les clubs
- 20h30 pour le public

Nombre de salariés : 11

Grandes orientations du projet

Création d'un bassin couvert de 25m x 15m, profondeur de 1,40m à 2m (particularité en inox).

Réhabilitation de l'espace administratif et du hall d'entrée.

Réhabilitation des vestiaires, de la zone sanitaire et de l'espace bien-être.

Reprise partielle des plages existantes, création de locaux techniques, d'entretien et de rangement.

Reprise des façades, vitrages et toitures.

Réaménagement des abords et parking.

Implantation du projet



État existant

Face côté parking



Présentation du projet

Insertion architecturale face côté parking



État existant

Vue côté RD 502



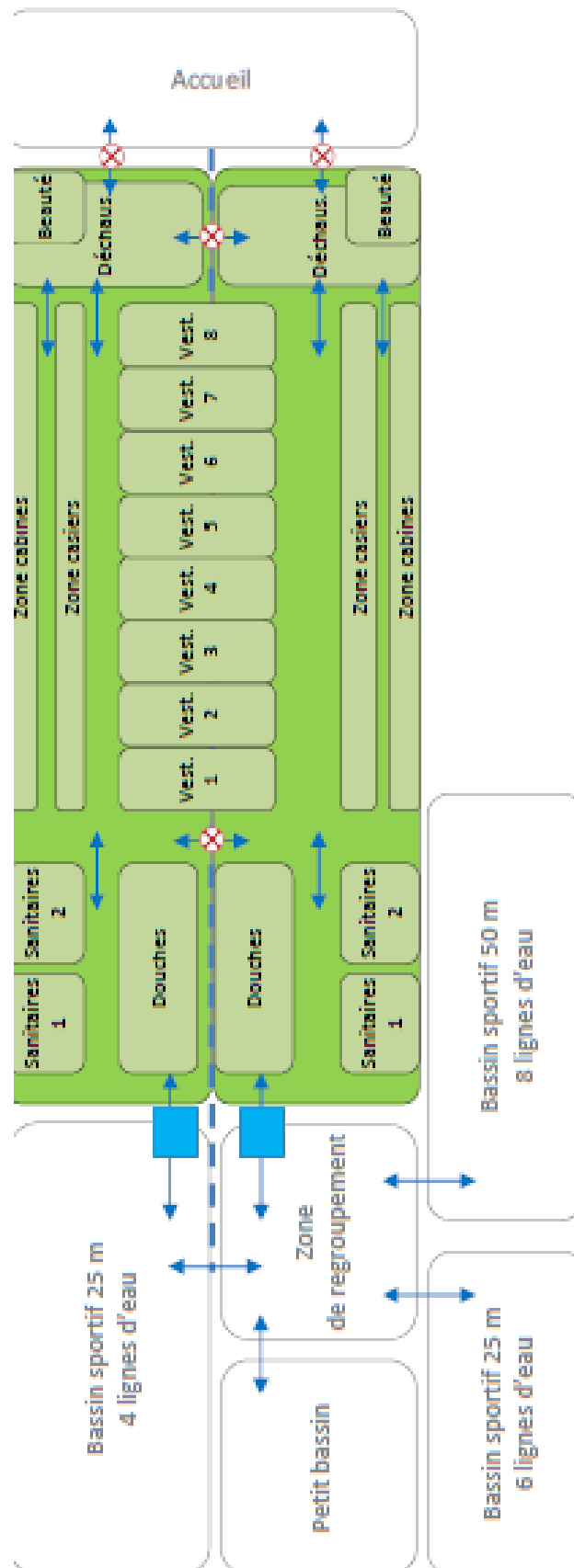
Présentation du projet

Insertion architecturale vue côté RD 502



Réhabilitation

Zone vestiaires et sanitaires



Calendrier prévisionnel

Signature du permis de construire : 4 janvier 2021

Travaux préparatoires (désamiantage, démolitions) : février 2021

Début des travaux : mars/avril 2021 (site ouvert au public)

Fermeture totale de l'établissement : du 1^{er} juin au 31 décembre 2021
(Les horaires d'ouverture de la piscine d'Eyzin-Pinet seront adaptés à cette fermeture afin de limiter au maximum les désagréments)

Première réouverture : 2 janvier 2022 (poursuite des travaux avec site ouvert au public)

Seconde fermeture : du 1^{er} juin au 30 septembre 2022 (renvoi vers la piscine d'Eyzin-Pinet)

Réception des travaux : début octobre 2022

Budget prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 8,2 M € HT pour un coût d'opération d'environ 10,6 M € HT (soit 12,7 M € TTC).

Ce projet devrait bénéficier d'une subvention :

- de l'État de 1 M €
- du Département de l'Isère de 1 M €
- du Département du Rhône de 500 000 €
- de la Région Auvergne-Rhône-Alpes de 500 000 €

Vienne Condrieu Agglomération a également sollicité l'État dans le cadre du plan de relance à hauteur de 2,7 M € et l'Agence nationale du sport à hauteur de 400 000 €.



www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

 Vienne Condrieu Agglomération

Contact presse :

Brigitte Caruana - Directrice de la Communication

bcaruana@vienne-condrieu-agglomeration.f - 04 74 78 78 94